

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Commune de Langeac

Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de l'Allier sur la commune de LANGEAC

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n° BCTE 2021/121 en date du 11 octobre 2021, le projet de plan de prévention du risque inondation (PPRI) de l'Allier sur la commune de Langeac, sera soumis aux formalités d'une enquête publique d'une durée de 32 jours, soit du 15 novembre 2021 à 14 heures au 16 décembre 2021 à 17 heures.

Mme Danièle VALLERY-FERRET, retraitée de l'Education Nationale, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête susvisée ainsi qu'un registre d'enquête préalablement côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés, pendant la durée de l'enquête, en mairie de Langeac pour être tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture.

Outre les pièces du dossier technique, le projet de PPRI comprend notamment les avis du conseil municipal et autres organismes obligatoirement consultés, ainsi que la décision au cas par cas n° F-084-19-P-0010 du 11 avril 2019 de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur le site Internet de la préfecture de la Haute-Loire, à l'adresse suivante : <http://www.haute-loire.gouv.fr/autres-enquetes-publiques>
- sur un ordinateur mis à la disposition du public à l'adresse suivante : préfecture de la Haute-Loire, Bureau des collectivités territoriales et de l'environnement sur rendez-vous au 04 71 09 92 45 et dans le respect des normes sanitaires.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public sur le projet pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Langeac
- adressées au commissaire enquêteur par voie postale en mairie de Langeac
- adressées au commissaire enquêteur, par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-ppri-langeac@haute-loire.gouv.fr
- exprimées oralement auprès du commissaire enquêteur qui se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Langeac, les :

- lundi 15 novembre 2021 de 14 heures à 17 heures
- mardi 30 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures
- jeudi 16 décembre 2021 de 14 heures à 17 heures

Les observations et propositions écrites du public et les observations transmises par la voie postale sont consultables sur le registre mis en place à la mairie de Langeac. Les observations et propositions du public transmises par la voie informatique sont consultables, dans les meilleurs délais, sur le site Internet de la préfecture de la Haute-Loire, à l'adresse suivante : <http://www.haute-loire.gouv.fr/autres-enquetes-publiques>. Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le 16 décembre 2021, à 17 heures, heure de clôture de l'enquête publique.

Le public pourra demander des informations auprès de la direction départementale des territoires de la Haute-Loire (service SATURN) 13 rue des Moulins-43009 Le Puy-en-Velay Cedex- Tél : 04 71 05 84 00.

A l'issue de la procédure d'enquête, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Langeac ainsi qu'à la préfecture de la Haute-Loire - Bureau des collectivités territoriales et de l'environnement. Ces documents seront insérés et consultables sur le site internet de la préfecture pendant une durée d'un an à l'adresse informatique suivante : <http://www.haute-loire.gouv.fr/autres-enquetes-publiques>

A l'issue de la procédure, le préfet de la Haute-Loire est susceptible d'approuver le plan de prévention du risque inondation de l'Allier sur la commune de Langeac.